# Proposition de rente de revenu



### BMO Société d'assurance-vie

9-250 rue Yonge, Toronto, ON M5B 2L7 **Tél.: 1-866-382-7401 • Téléc.: 1-866-716-8999** 

bmoassurance.com

# Directives importantes au conseiller

### Avant de commencer

- Nous n'établirons une police que si le ou les rentiers et le titulaire sont considérés comme des résidents canadiens aux fins de l'impôt.
- Nous n'émettrons pas de police de rente de revenu si la prime est constituée de fonds non enregistrés et si le type de rente est viagère ou réversible et que le rentier a demandé ou souscrit une police d'assurance vie au cours des six derniers mois ou a l'intention de demander une police d'assurance vie dans les six prochains mois.
- Confirmation de l'identité et de l'âge du titulaire, du rentier et du rentier secondaire (s'il y a lieu)
  - ° Les documents approuvés (pièces d'identité avec photo délivrées par le gouvernement) sont les suivants : Permis de conduire valide, passeport valide, certificat de citoyenneté canadienne et pièce d'identité provinciale.

### Demande d'un taux garanti

- Veuillez envoyer votre demande à BMO Assurance par télécopieur au 1-866-716-8999 (ou localement au 416-350-6611) ou par courriel sécurisé à l'adresse assurance.rentes@bmo.com au plus tard à minuit, HNE, le jour ouvrable suivant l'établissement de la soumission.
  - ° (L'adresse courriel est accessible uniquement aux partenaires approuvés selon le protocole de sécurité de la couche transport. Pour en savoir plus, communiquez avec votre agence générale.)
- Important : Une garantie de taux ne constitue pas une garantie de revenu, mais plutôt une garantie de la base de tarification utilisée dans le projet de tarification. Veuillez noter que la base de tarification n'est que l'un des facteurs utilisés pour calculer le revenu ou la prime unique. Si le paiement de la prime n'est pas reçu à la date de souscription exacte, BMO Assurance établira une nouvelle soumission en fonction de la date réelle de réception, en utilisant le même taux garanti pour déterminer le montant révisé du revenu ou de la prime unique, et rajustera la date de souscription en fonction de la date de réception du paiement.

### Rappels

- Assurez-vous que toutes les signatures requises sont fournies dans cette proposition :
  - · Rentier et rentier secondaire (s'il y a lieu)
    - Section Signatures / Déclaration
  - Titulaire
    - ° Section Demande d'un taux garanti (s'il y a lieu)
    - Section Renseignements sur la rente, si l'option sans période de garantie est sélectionnée
    - ° Section Signatures / Déclaration, si le titulaire n'est pas le rentier
  - Payeur et deuxième payeur (s'il y a lieu)
    - Section Autorisation et configuration du prélèvement automatique unique, si un prélèvement automatique sert à payer la prime
- Fournissez une copie de l'illustration préparée pour le client.
- Si la prime est virée d'une autre institution, veuillez fournir une copie des formulaires T2030, T2033, T2151 ou des autres formulaires de transfert applicables.
- Le chèque annulé ou la lettre d'instructions de la Banque doivent être préimprimés et inclure le nom et l'adresse des payeurs.
- Faites une copie de la proposition et des autres formulaires pour le client et vos dossiers.

### Autres formulaires à joindre à la proposition

Si les fonds utilisés pour le paiement de la prime ne sont pas enregistrés, vous devez soumettre les formulaires suivants avec la proposition.

NOM DU FORMULAIRE	NUMÉRO DU FORMULAIRE	EXIGENCES
Vérification de l'identité et Détermination de tierce partie	<u>576F</u>	À soumettre avec toutes les propositions si les fonds utilisés pour le paiement de la prime ne sont pas enregistrés.
Questionnaire pour les personnes politiquement vulnérables	<u>420F</u>	À soumettre avec toutes les propositions si les fonds utilisés pour le paiement de la prime ne sont pas enregistrés ET si un dépôt de 100 000 \$ ou plus sera fait ou a été illustré.
Déclaration de résidence aux fins de l'impôt pour les particuliers	<u>RC518F</u>	À soumettre avec toutes les propositions si les fonds utilisés pour le paiement de la prime ne sont pas enregistrés et que le titulaire de la police est un particulier.
Déclaration de résidence aux fins de l'impôt pour les entités	<u>RC519F</u>	À soumettre avec toutes les propositions si les fonds utilisés pour le paiement de la prime ne sont pas enregistrés et que le titulaire de la police est une entité.

### Si le paiement de la prime provient de fonds immobilisés ou de fonds de retraite, assurez-vous de ce qui suit :

- Si les fonds proviennent d'un régime de pension agréé (RPA), le <u>formulaire 778F</u>, Renseignements supplémentaires exigés pour un contrat de rente de revenu acheté avec les fonds d'un régime de pension agréé (RPA), doit être rempli. BMO Assurance n'établira aucune rente de revenu au moyen d'un transfert direct de fonds provenant d'un RPA à moins que ce formulaire de renseignements supplémentaires soit signé par le titulaire éventuel.
- Le titulaire éventuel comprend comment la loi applicable définit le terme « conjoint ».
- · Le formulaire de renonciation du conjoint exigé par la loi applicable est inclus lorsque la proposition concerne :
  - ° une rente réversible et que le revenu sera réduit à un montant inférieur à la réduction minimale permise par la loi applicable;
  - une rente viagère dont le titulaire a un conjoint au sens des lois applicables.
- · Le formulaire de renonciation du conjoint se trouve sur le site Web du gouvernement provincial concerné.

Dans la présente proposition, les termes **vous**, **votre** et **vos**, s'entendent des titulaires du contrat de rente. Les termes **nous**, **notre** et **nos**, s'entendent de BMO Société d'assurance-vie (BMO Assurance). Tous les montants sont indiqués en dollars canadiens.

Si le paiement de la prime pour cette proposition provient d'une source non enregistrée et qu'il s'agit d'une rente viagère ou d'une rente réversible ET si vous avez demandé ou souscrit une police d'assurance vie au cours des six derniers mois ou avez l'intention d'en demander une au cours des six prochains mois, la proposition sera refusée si elle est soumise.

Si nous recevons une proposition et déterminons que vous avez souscrit ou demandé une police d'assurance vie dans les délais indiqués, nous n'émettrons pas la rente et nous exercerons notre droit d'annuler tout contrat de rente établi sur la base des renseignements inexacts fournis dans cette proposition.

Nous devons recevoir l'original ou une copie acceptable de la présente proposition pour établir le contrat. Veuillez en faire des copies supplémentaires pour le titulaire du contrat et le conseiller.

1. Renseignements su	r le rentier							
Prénom	Initiale du 2º préno	m Nom de famille	Langue pr		Sexe ☐ Masculin ☐ F		Date de nais	sance (jj/mmm/aaaa)
Adresse (numéro, rue, RR)						Nun	néro d'unité	Années à l'adresse actuelle
Ville		Province	Code postal	Téléphone pri	ncipal	Tél	éphone au tr	avail
Numéro d'assurance sociale	Citoyenneté  Canadienne	☐ Résident permanent ☐ Autre	e (préciser)				ous résident d t sur le reven	lu Canada aux fins de u? 🔲 Oui 🔲 Non
Situation d'emploi  A l'emploi  Sans emploi	☐ Retraité ☐	Profession / Renseignements Autre	s sur la situation de c	hômage		•		d'années avec veur actuel
Étes-vous un intermédiaire ou un conse clients? Qui Non Adresse courriel – <i>En fournissant mon a</i>								comptes pour des
2. Renseignements su								
Prénom	Initiale du 2º préno		Langue pr		Sexe  Masculin F		Date de nais	sance (jj/mmm/aaaa)
Adresse (numéro, rue, RR)			·			Nun	néro d'unité	Années à l'adresse actuelle
Ville		Province	Code postal	Téléphone pri	ncipal	Tél	éphone au tr	avail
Numéro d'assurance sociale	Citoyenneté  Canadienne	Résident permanent Autre	e (préciser)				ous résident d t sur le reven	lu Canada aux fins de u? 🔲 Oui 🔲 Non
Situation d'emploi  À l'emploi  Sans emploi	☐ Retraité ☐	Profession / Renseignements Autre	s sur la situation de c	hômage				d'années avec veur actuel
Étes-vous un intermédiaire ou un conse clients? Oui Non Adresse courriel – En fournissant mon a								comptes pour des
Adiesse courrier - En Tournissant mon a	uresse courner, je co	nsens a recevon par voie electronique	e les documents et le	es renseigneme	nts concernant cer	те ргороз	sition.	
3. Renseignements su	r le titulaire	(si autre que le rentier pour les	contrats non enre	egistrés seule	ment)			
Prénom	Initiale du 2º préno	m Nom de famille	Langue pr França		Sexe ☐ Masculin ☐ F		Date de naiss	ance (jj/mmm/aaaa)
Numéro d'assurance sociale	Citoyenneté  Canadienne	Résident permanent Autre	e (préciser)				ous résident d t sur le reven	lu Canada aux fins de u? 🔲 Oui 🔲 Non
Dénomination sociale de l'entreprise ou	de l'entité	Date de constitution en société / de création	Numéro d'entreprise	(fédéral, Québe	c [NEQ]) Nature	des activi	tés	
Prénom du signataire de l'entreprise ou	de l'entité No	m de famille du signataire de l'entrep	orise ou de l'entité	Titre		Li	ien au rentiei	
Adresse (numéro, rue, RR)						Nun	néro d'unité	Années à l'adresse actuelle
Ville		Province	Code postal	Téléphone pri	ncipal	Tél	éphone au tr	avail
Situation d'emploi  A l'emploi  Sans emploi	☐ Retraité ☐	Profession / Renseignements Autre	s sur la situation de c	hômage				d'années avec veur actuel
Êtes-vous un intermédiaire ou un conse clients?	iller, c'est-à-dire un a	ovocat, un comptable, un courtier imm	nobilier ou un conseil	ler agréé, Servi	ces fiduciaires et 1	inanciers	qui gère des	comptes pour des
Adresse courriel – <i>En fournissant mon a</i>	dresse courriel, je co	nsens à recevoir par voie électronique	e les documents et le	es renseigneme	nts concernant ce	te propos	sition.	
Adresse postale (si elle diffère de l'adre	sse susmentionnée)				Nom de	la person	nne-ressource	

# 4. Renseignements sur le titulaire successeur ou le titulaire subrogé (au Québec)

Vous pouvez désigner une personne qui vous succédera à titre de titulaire à votre décès ou, au Québec, à titre de titulaire subrogé. Au décès du titulaire, son successeur assume la propriété de la police et exerce tous ses droits et intérêts, y compris la désignation d'un bénéficiaire. Dans le cas des contrats enregistrés de rente réversible, le rentier secondaire deviendra le titulaire successeur ou le titulaire subrogé (au Québec) au décès du rentier principal ou du titulaire.

Contrats non enregistrés so	eulement :					
☐ Rentier						
☐ Rentier secondaire						
☐ Autre (remplissez les ch	amps ci-dessous)					
Prénom	Initiale du 2º prénom	Nom de famille		Sexe		Date de naissance (jj/mmm/aaaa)
				Masculin		
Adresse (numéro, rue, RR)				Nu	méro d'unité	Téléphone principal
Ville		Province	Code postal		1	Numéro d'assurance sociale
Dénomination sociale de l'entreprise	ou de l'entité		Numéro d'entreprise	(fédéral, Québec [NEQ])	Lien au ren	tier
5. Renseignements s	sur le prestataire		<u> </u>			
☐ Rentier						
$\square$ Rentier de son vivant, p	uis rentier secondaire, s	s'il y a lieu				
☐ Titulaire						
☐ Autre (pour les contrats	non enregistrés seulem	nent – veuillez fou	ırnir l'informatio	n demandée ci-de	ssous) et	le formulaire <i>Vérification de</i>
l'identité et Déterminat	ion de l'existence d'un t	tiers ( <u>576F</u> )				
Prénom	Initiale du 2º prénom	Nom de famille				Sexe ☐ Masculin ☐ Féminin
Nom de la société						1
Adresse (numéro, rue, RR)						Numéro d'unité Années à l'adresse actuelle
Ville		Province	Code postal	Téléphone principal		Téléphone au travail
Numéro d'assurance sociale	Numéro d'entreprise (fédéra	l, Québec [NEQ])				
6. Renseignements i	elatifs au service (	de la rente				
☐ Dépôt direct au compte	hancaire du prestataire	au moven des é	léments suivant	·c •		
·	•	•			nte de ma	orge de crédit ne peut pas être
utilisé), OU	ar ie compte ngarant dan	Jid lettle d illottde	tions de la banqe	ie er jonne (an com	pie de mo	inge de dredit ne pedt pas eu e
☐ le chèque portant la	mention NUL ci-joint (le	e nom du titulaire	e de compte doi	t y être préimprim	é).	
☐ Envoi par la poste du ch	nèque au prestataire, te	l qu'il est indiqué	à la section 5 (	offert pour les ver	sements a	annuels seulement).

7. Renseignements sur les fonds					
7.1 Non enregistrés					
Source des fonds (cochez toutes les cases pertinentes) – 0	bligatoire				
☐ Revenu de travailleur autonome ☐ Revenu d'emploi	Revenu de retraite / pension	☐ Subventions / bourses d'études			
☐ Indemnités d'assurance ☐ Revenu d'entreprise	☐ Revenus de placement / d'épargne	$\square$ Vente d'actifs			
☐ Fiducie / héritage ☐ Cadeau	□ Prêt	☐ Gains à la loterie			
☐ Gains d'un procès ou d'un recours judiciaire	□ Autre				
Objet de la police (cochez toutes les cases pertinentes) – C	Obligatoire				
☐ Retraite ☐ Protection du revenu / de la famille	_	un organisme de charité			
☐ Autre					
7.2 Enregistrés					
☐ Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)	$\square$ Régime enregistré d'épargne-retraite de conjoint (REER de conjoint)				
☐ Compte de retraite immobilisé (CRI)	$\square$ Régime enregistré d'épargne-retraite immobilisé (REER immobilisé)				
☐ Régime d'épargne immobilisé restreint (REIR)	$\square$ Fonds de revenu de retraite (FRR)				
$\square$ Fonds de revenu de retraite de conjoint (FRR de conjoint)	$\square$ Fonds enregistré de revenu de retraite réglementaire (FERR)				
$\square$ Fonds de revenu viager (FRV)	$\square$ Fonds de revenu viager restreint (FRVR)				
☐ Fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRI)	$\square$ Régime de participation différée aux bénéfices (RPDB)				
$\square$ Régime de pension agréé (RPA)* (remplir le formulaire 778F)					
Les fonds virés sont-ils assujettis aux lois sur les pensions?	□ Oui □ Non				
Dans l'affirmative, veuillez préciser quelle province ou quelle loi :					

<sup>\*</sup> Puisque les fonds proviennent d'un régime de pension agréé (RPA), le <u>formulaire 778F</u>, Renseignements supplémentaires exigés pour un contrat de rente de revenu acheté avec les fonds d'un régime de pension agréé (RPA), doit être rempli. BMO Assurance n'établira aucune rente de revenu au moyen d'un transfert direct de fonds provenant d'un RPA à moins que ce formulaire de renseignements supplémentaires soit signé par le titulaire éventuel.

8	. Mode de paiement de la prime unique
	ous les paiements doivent être faits en dollars canadiens à l'ordre de BMO Société d'assurance-vie et tirés sur un compte détenu auprès d'une stitution financière canadienne.
Le	e montant de la prime unique de\$ sera réglé selon le mode de paiement suivant (cochez une seule case) :
	☐ Chèque
	☐ Virement d'une autre institution financière au moyen d'un :
	r □ chèque
	<ul> <li>□ virement télégraphique - L'équipe Rentes, BMO Assurance fournira un formulaire d'instructions et d'exigences relatives au virement télégraphique une fois que la proposition aura été soumise et qu'un numéro de police aura été établi.</li> </ul>
	Nom de l'institution financière
	(Joindre une copie des formulaires T2033 et T2030 ou des autres documents de transfert appropriés)
	Retrait par prélèvement automatique unique
	Remplissez l'autorisation de service de prélèvement automatique ci-dessous :
Po	utorisation et configuration du prélèvement automatique unique our le paiement de la prime unique indiquée ci-dessus, il est demandé à BMO Assurance de traiter une autorisation de service de prélèvement automatique nique en utilisant les renseignements suivants :
	$\square$ les renseignements sur le compte qui figurent sur le premier chèque fourni avec cette proposition, OU
	$\square$ le chèque annulé ci-joint (le nom du titulaire de compte doit y être préimprimé), OU
	$\square$ les renseignements sur le compte qui figurent dans la lettre d'instructions de la Banque ci-jointe (un compte de marge de crédit ne peut pas être utilisé).
ВИ	e prélèvement automatique sera enclenché à la réception de cette proposition. Si un paiement est retourné en raison d'une insuffisance de fonds, MO Société d'assurance-vie est autorisée à présenter une nouvelle demande de prélèvement dans les dix (10) jours ouvrables suivants. Le payeur st responsable d'acquitter les frais relatifs aux paiements sans provision imposés par son institution financière.
	our que l'option de paiement par prélèvement automatique unique soit retenue, tous les payeurs doivent accepter l'ensemble des modalités -dessous.
•	Il est entendu que BMO Société d'assurance-vie (ci-après appelée « Société ») a l'autorisation de prélever, au moment de son choix, un paiement unique à partir du compte bancaire indiqué dans la présente proposition de rente de revenu.
•	Aux fins de la présente entente, ce prélèvement automatique sera traité comme un prélèvement personnel en vertu des règles de l'Association canadienne des paiements (ACP).
•	La présente autorisation peut être résiliée au moyen d'un avis écrit envoyé à BMO Assurance. Pour obtenir un formulaire de révocation type et se renseigner sur les droits de révocation, il est recommandé de s'adresser à son institution financière ou de consulter le site suivant : <a href="https://www.paiements.ca">www.paiements.ca</a> .
	Toutes les personnes dont la signature est exigée aux fins d'autorisation de retraits de ce compte, y compris tout titulaire conjoint, ont signé ci-dessous.
•	Vous avez lu et accepté les modalités de l'avis sur la protection de la vie privée de BMO Assurance figurant dans la présente proposition. Vous consentez à l'utilisation et aux pratiques énoncées dans l'avis.
	Les avis donnés en application de cette convention seront envoyés à l'adresse la plus récente que nous avons en dossier pour le titulaire éventuel.
•	<b>Vous renoncez à toute exigence de préavis</b> avant le traitement de ce paiement ou avant toute modification du montant ou de la date du paiement effectué par le demandeur ou la société.
•	Les payeurs disposent de certains droits de recours si un prélèvement automatique n'est pas conforme à la présente autorisation. Par exemple, les payeurs ont le droit de se faire rembourser un prélèvement automatique qui n'est pas autorisé ou qui ne respecte pas la présente autorisation de service de prélèvement automatique. Les payeurs peuvent se renseigner sur leurs droits de révoquer la présente autorisation en communiquant avec leur institution financière ou en visitant le site suivant : <a href="https://www.paiements.ca">www.paiements.ca</a> .
	Date de signature (jj/mmm/aaaa)
	Nom du payeur (titulaire du compte)  Nom du deuxième payeur (titulaire du compte), le cas échéant

Signature du payeur (titulaire du compte)

6 of 11 348F (2024/06/01)

Signature du deuxième payeur (titulaire du compte), le cas échéant

9. Demande d'un taux garanti	
$\square$ Non. Veuillez appliquer la base de tarification en vigueur à la date où les fonds sont reçus par BMO Assurance.	
□ Oui. Veuillez garantir la base de tarification utilisée dans le projet de tarification, conformément aux modalités relatives au taux garanti ci	i-doccour
and the state of t	dessous.
Date d'entrée en vigueur du taux (jj/mmm/aaaa) :	
Date de signature (jj/mmm/aaaa) :Signature du titulaire :X	
- Control of the Cont	
IMPORTANT: La présente garantie de taux ne constitue pas une garantie de revenu, mais plutôt une garantie de la base de tarification uticotation. Veuillez noter que la base de tarification n'est que l'un des facteurs utilisés pour calculer le revenu ou la prime unique. Si les fonds reçus à la date de souscription exacte, BMO Assurance établira une cotation finale en fonction de la date réelle de réception, en utilisant le garanti pour déterminer le nouveau montant de revenu ou de la prime unique, mais en rajustant la date de souscription pour qu'elle correspor de réception du paiement.	s ne sont pas e même taux
Modalités relatives au taux garanti	
• En indiquant qu'un taux garanti est demandé, le titulaire consent au virement du montant total de la prime à BMO Assurance. Le titula le fait que son engagement à virer les fonds est irrévocable.	aire accepte
<ul> <li>Afin de retenir un taux, nous devrons obtenir les pièces justificatives suivantes au plus tard à minuit, HNE, le jour ouvrable suiva d'établissement de la soumission :</li> </ul>	ant la date
° une copie de la soumission et de la proposition dûment signée;	
° dans le cas d'une proposition visant des fonds non enregistrés, une copie du chèque correspondant au montant de la prime unique int	tégrale.
• Toutes les pièces justificatives doivent être reçues par notre siège social, à Toronto.	
Les chèques de fonds non enregistrés au montant de la prime unique intégrale doivent être libellés au nom de BMO Assurance et être r siège social, à Toronto, au plus tard 10 jours civils après (et incluant) la date de la demande d'un taux garanti.	eçus à notre
· Les fonds enregistrés doivent être reçus par BMO Assurance au plus tard 45 jours civils après (et incluant) la date de la demande d'un tau	x garanti.
<ul> <li>Si BMO Assurance reçoit les fonds plus de 10 jours civils après la date de la présente demande dans le cas de fonds non enregistrés ou, de fonds enregistrés, plus de 45 jours civils après la date de la présente demande, BMO Assurance se réserve le droit d'offrir le moindre du tau à la date où les fonds sont reçus ou du taux garanti, mais n'offrira en aucun cas un taux supérieur au taux garanti.</li> </ul>	
Si le montant réel reçu excède de plus de 5 000 \$ le montant projeté indiqué dans la présente proposition, BMO Assurance se réserve le en ce qui a trait à la somme excédentaire, le moindre du taux en vigueur à la date où les fonds sont reçus ou du taux garanti.	droit d'offrir
10. Renseignements sur la rente	
<b>Type de rente :</b> ☐ Rente viagère sur une tête ☐ Rente réversible ☐ Rente à échéance fixe	
Dans le cas d'un compte de retraite immobilisé (CRI, REER immobilisé, REIR, FRV, FRVR, FRRI ou RPA), avez-vous un conjoint au sens des pensions pertinentes?	s lois sur les
* Dans l'affirmative, et que vous ne choisissez pas la rente réversible minimale au sens des lois sur les pensions pertinentes, vous deve	z romolic ur
formulaire de renonciation du conjoint.	z rempin di
Service de la rente :   Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	
Indexation annuelle des versements (maximum : 4 % pour les fonds enregistrés; 6 % pour les fonds non enregistrés) : $\Box$ Oui %	₀ □ Non
Montant estimatif du premier versement basé sur le projet de tarification de rente :\$	
Date du début du service : Un mois après la date de souscription	
☐ Date précise (jj/mmm/aaaa) (du 1er au 28 seulement)	
Options de versements garantis :   annés mois   Sans période garantie*	
* En apposant ma signature ci-dessous, je confirme avoir compris et accepté qu'aucun versement de rente ni autre montant ne sera payable ap de tous les rentiers si le décès survient le jour du premier versement de rente de revenu ou après la date du premier versement.	près le décès
Signature du titulaire X	
Réduction des versements (rentes réversibles seulement, après la période garantie) :	
☐ Aucune réduction	
□ Versements réduits à % au décès du : □ Premier rentier décédé □ Rentier principal □ Rentier seco	ondaire
Impôt (dans le cas des rentes non enregistrées) :	
☐ Imposition uniforme (rente prescrite), <i>le cas échéant</i> ☐ Imposition sur les gains accumulés	

7 de 11 348F (2024/06/01)

# 11. Renseignements sur le bénéficiaire

### Bénéficiaires révocables et irrévocables

Il existe deux types de bénéficiaires : révocables et irrévocables.

- Une désignation de bénéficiaire est considérée comme révocable, sauf si vous la rendez irrévocable. C'est ce qui permet au titulaire de la police de modifier en tout temps sa désignation de bénéficiaire sans devoir obtenir le consentement du bénéficiaire existant.
- Si votre désignation de bénéficiaire est irrévocable, votre pouvoir d'action par rapport à votre police est limité. Par exemple, vous ne pourrez pas changer de bénéficiaire sans son consentement, sauf si la loi le permet.
- Au Québec, si l'époux ou le conjoint en union civile est désigné bénéficiaire, cette désignation est irrévocable à moins d'indication contraire.
- Si elle est désignée comme bénéficiaire irrévocable, votre succession n'a pas le pouvoir d'autoriser des changements proposés à la police.
- Un enfant mineur désigné comme bénéficiaire irrévocable n'a pas le pouvoir d'autoriser des changements proposés à la police (y compris le changement de bénéficiaire) et un parent ou un tuteur ne peut pas donner son consentement au nom de l'enfant mineur.

### Bénéficiaires principaux (la somme des parts doit être égale à 100 %)

<b>Nom</b> (prénom, initiale du 2° prénom, nom de famille) ou dénomination sociale de la société par actions ou de l'entité	Lien au rentier	Date de naissance, si le bénéficiaire est mineur (jj/mmm/aaaa)	Désignation de bénéficiaire	% de la prestation payable
			Révocable Irrévocable	%
			☐ Révocable ☐ Irrévocable	%
			Révocable Irrévocable	%

### Bénéficiaires subsidiaires (la somme des parts doit être égale à 100 %)

<b>Nom</b> (prénom, initiale du 2° prénom, nom de famille) ou dénomination sociale de la société par actions ou de l'entité	Lien au rentier	Date de naissance, si le bénéficiaire est mineur (jj/mmm/aaaa)	Désignation de bénéficiaire	% de la prestation payable
			Révocable Irrévocable	%
			Révocable  Irrévocable	%
			☐ Révocable ☐ Irrévocable	%

La personne que vous désignez en tant que bénéficiaire principal touchera la prestation de décès ou le reste des versements de rente de revenu garantis si tous les rentiers décèdent avant le début du service de la rente ou avant que tous les versements de rente garantis aient été effectués. Si le bénéficiaire principal décède avant le rentier, le bénéficiaire subsidiaire (si un bénéficiaire subsidiaire a été désigné) touchera la prestation de décès ou le reste des versements de rente garantis. Un bénéficiaire subsidiaire n'a pas de droits tant qu'il y a un bénéficiaire principal.

### Versement de la prestation dans le cas d'un bénéficiaire mineur

- Sauf si la loi du Québec s'applique, nous verserons les prestations dues à un bénéficiaire mineur au fiduciaire, si vous en avez désigné un. Sinon, nous les verserons de la façon prévue dans la loi.
- Là où la loi du Québec s'applique, nous verserons les sommes dues au parent ou aux parents ou au tuteur légal du bénéficiaire mineur.

Fiduciaire pour un bénéficiaire mineur (cette option n'est pas offerte au Québec)	
Nom du fiduciaire nour un hénéficiaire mineur ·	

En nommant un fiduciaire pour un bénéficiaire mineur, vous convenez que toute prestation payable à un enfant mineur sera versée au fiduciaire, qui la conservera en fidéicommis pour l'enfant jusqu'à ce qu'il atteigne la majorité.

12. Demandes part	2. Demandes particulières / Commentaires / Renseignements complémentaires					

# 13. Signatures / Déclaration

# Ce que vous comprenez et ce à quoi vous consentez en signant la présente proposition

En apposant votre signature, vous convenez de ce qui suit :

- Les déclarations effectuées dans la proposition sont véridiques et le contrat établi est basé sur celles-ci.
- Si le paiement de la prime pour cette proposition provient d'une source non enregistrée et qu'il s'agit d'une rente viagère ou d'une rente réversible, que vous n'avez pas demandé ou souscrit de police d'assurance vie au cours des six derniers mois et que vous n'avez pas l'intention d'en demander une au cours des six prochains mois.
- Si nous recevons une proposition et déterminons que vous avez souscrit ou demandé une police d'assurance vie dans les délais indiqués ci-dessus, nous n'émettrons pas la rente et nous exercerons notre droit d'annuler tout contrat de rente établi en fonction des renseignements inexacts fournis dans la présente proposition.
- · Vous avez soumis une proposition de rente de revenu de BMO Assurance et nous avez demandé d'établir la police choisie.
- Vous comprenez que la police que vous avez demandée n'entrera pas en vigueur tant que nous n'aurons pas reçu a) le paiement de votre prime unique et b) les documents requis dûment remplis.
- Vous avez conscience que toutes les sommes qui vous seront versées, à vous ou à vos bénéficiaires, pourraient être assujetties à l'impôt sur le revenu.
- Vous nous autorisez à utiliser votre numéro d'assurance sociale à des fins d'identification, d'administration et de déclarations de revenus dans le cadre de votre contrat.
- Si vous avez retenu un taux d'intérêt, vous avez lu l'entente relative au taux d'intérêt garanti annexée à la présente proposition et vous y consentez.
- Vous acceptez toute modification ou tout ajout indiqué à la section Demandes particulières / Commentaires / Renseignements complémentaires.
- · Vous êtes résident du Canada aux fins de l'impôt sur le revenu (dans le cas contraire, nous n'établirons pas le contrat de rente).
- · Vous aviserez BMO Assurance de tout changement concernant votre statut de résidence aux fins de l'impôt.
- Si cette proposition n'est pas acceptée par BMO Assurance, toutes les sommes reçues seront remboursées.
- Vous comprenez que la désignation d'un bénéficiaire irrévocable limitera certains de vos droits en vertu du présent contrat, sauf si vous recevez le
  consentement écrit du bénéficiaire irrévocable ou si la loi le permet. Un parent ou un tuteur ne peut pas donner son consentement au nom d'un
  mineur désigné comme bénéficiaire irrévocable.
- Si le rentier ou le rentier secondaire diffère du titulaire : En signant ci-dessous, le rentier ou le rentier secondaire consent à être la personne tarifée pour la présente rente.
- Avant de signer cette proposition, vous avez reçu des renseignements que vous estimez suffisants et adéquats au sujet du produit de rente de revenu visé par cette proposition. Vous comprenez que le conseiller en assurance vie peut être rémunéré à la commission.
- Vous avez lu et accepté les modalités de l'avis sur la protection de la vie privée de BMO Assurance figurant dans la présente proposition. En signant la présente proposition, vous consentez à l'utilisation et aux pratiques énoncées dans l'avis.
- Vous pouvez discuter de toute question ou préoccupation à l'égard du contrat avec votre conseiller ou avec BMO Assurance. Vous comprenez que de plus amples renseignements sont accessibles dans le site Web <a href="https://www.bmoassurance.com">www.bmoassurance.com</a>.

Χ		
	Signature du rentier	Date (jj/mmm/aaaa)
X		
	Signature du rentier secondaire (s'il y a lieu)	Date (jj/mmm/aaaa)
X		
	Signature du titulaire (s'il diffère du rentier)	Date (jj/mmm/aaaa)
	Fait à (ville/Province)	 Date (jj/mmm/aaaa)

Les soussignés déclarent par la présente que les déclarations et les réponses fournies dans le cadre de la présente proposition sont véridiques et complètes

et qu'ils ont lu, compris et accepté les modalités figurant ci-dessus. Si vous signez au nom d'une entreprise, veuillez préciser votre titre.

# Avis sur la protection de la vie privée de BMO Assurance

Pour en savoir plus sur la façon dont nous recueillons, utilisons, divulguons et protégeons vos renseignements personnels, ainsi que sur vos choix et vos droits, veuillez consulter notre *Code de confidentialité* (accessible au <a href="mailto:bmo.com/confidentialite">bmo.com/confidentialite</a>). BMO Assurance a demandé des renseignements personnels dans votre proposition d'assurance. BMO Assurance utilisera ces renseignements et les renseignements que renferment ses dossiers existants pour évaluer le risque, étudier votre admissibilité, traiter votre proposition, administrer toute police d'assurance éventuellement établie et étudier les demandes de règlement. En outre, BMO Assurance pourrait obtenir d'autres renseignements de tierces parties et les utiliser pour étudier les demandes de règlement. BMO Assurance conservera vos renseignements dans un dossier à ses bureaux et ne divulguera aucun renseignement conservé dans ledit dossier, sauf à ses employés, à ses représentants, à ses filiales, à ses gestionnaires ou à ses réassureurs qui doivent consulter le dossier à des fins de tarification et d'étude de demande de règlement. De temps à autre, BMO Assurance pourrait vous offrir des mises à jour de votre programme d'assurance ou d'autres produits et services. Vous pouvez communiquer par écrit avec notre responsable de la confidentialité et l'aviser que vous ne désirez pas recevoir d'autres offres ou renseignements de notre part. Vous pouvez également demander par écrit, sous présentation d'une preuve justificative d'identité, d'examiner les renseignements personnels que nous possédons à votre égard et si vous doutez de leur exactitude, qu'une rectification y soit apportée. Vous pouvez faire parvenir votre demande au responsable de la confidentialité, BMO Assurance, à l'adresse suivante : 9-250 rue Yonge, Toronto, ON M5B 2L7.

# RAPPORT DU CONSEILLER (à remplir par le conseiller)

# A) Confirmation de l'identité et de l'âge du rentier

	Rentier :
	Documents approuvés (pièces d'identité avec photo délivrées par le gouvernement)
	☐ Permis de conduire ☐ Passeport ☐ Certificat de citoyenneté canadienne
	☐ Pièce d'identité délivrée par une province ☐ Autre (veuillez préciser)
	Numéro du document :
	Pays d'établissement : Date d'expiration :
B)	Confirmation de l'identité et de l'âge du rentier secondaire (le cas échéant)
	Rentier :
	Documents approuvés (pièces d'identité avec photo délivrées par le gouvernement)
	☐ Permis de conduire ☐ Passeport ☐ Certificat de citoyenneté canadienne
	☐ Pièce d'identité délivrée par une province ☐ Autre (veuillez préciser)
	Numéro du document :
	Pays d'établissement : Date d'expiration :

### Vérification de l'identité et de l'âge

Par ma signature, j'atteste avoir utilisé le document original précédent pour vérifier l'identité et la date de naissance du rentier (et du rentier secondaire, le cas échéant) et que le territoire émetteur, le numéro du document, le nom de la personne qui y figure et la date de naissance indiquée ci-dessus ont été correctement transcrits à partir du document en question.

Par ma signature, je confirme également ce qui suit :

- Je suis le conseiller réalisateur et j'ai un permis en règle m'autorisant à remplir la présente proposition dans le territoire de compétence où la transaction s'est déroulée.
- Je confirme ce qui suit :
  - ° dans le cadre du processus de vente, j'ai rencontré le rentier éventuel, le rentier secondaire (le cas échéant) et le titulaire;
  - ° la proposition a été examinée avec le titulaire éventuel, le rentier éventuel et le rentier secondaire (le cas échéant); et
  - ° tous les renseignements fournis dans la présente proposition sont, à ma connaissance, complets et véridiques, et ils renferment toutes les données importantes pour la rente de revenu demandée.
- J'ai vu l'original de la pièce d'identité avec photo valide délivrée par un gouvernement présentée par le titulaire éventuel (s'il diffère du rentier), à des fins d'identification (à moins que le <u>formulaire 798F</u>, *Vérification de l'identité Méthode à processus double*, ait été rempli).
- J'ai déployé des efforts raisonnables pour déterminer si le titulaire de la police agissait au nom d'un tiers.
- S'il est établi au Québec, i'ai fourni au titulaire de la police une version française de la proposition.
- J'ai fourni au titulaire de la police la déclaration du conseiller, qui informe le titulaire :
  - ° du nom des autres compagnies que je représente actuellement;
  - o que je toucherai une rémunération (comme des commissions) sur la vente de ce produit;
  - que je pourrais toucher une rémunération complémentaire sous forme de bonis, de programmes de congrès ou d'autres incitatifs; et
  - ° de tout conflit d'intérêts qui pourrait exister relativement à la présente transaction.
- J'ai observé chaque signataire apposer sa signature sur cette proposition.

X		
Signature du conseiller	_	Date (jj/mmm/aaaa)
Nom du conseiller	Code du conseiller	Code de l'agence générale